



**Procès-Verbal**  
**11 mars 2023 - Saint-Bonnet-en-Champsaur**  
**Assemblée générale de l'exercice 2022**

**Présents :**

Marie-Louise et Alain Blanquart, Jacques Bretaudeau, Jérôme Delfosse, Véronique et Yves Desbuquois, François Dessinges, Christine Donnier-Valentin, Brigitte et Denis Lebioda, David Loose, Manira et Gérald Lucas, Miene Mathon, Noël Mauberret, Olivier Moreau, Alain Robert, Danielle Serré, Luc Traisnel, Luce Van Torre.

**Absents excusés ayant donné un pouvoir :**

Amis de Jean Giono, Amitié Henri Bosco, Evelyne Biaisser, Claire Bouchet, Elodie Brutinel-Lardier, Alain Galet, Marlène Giraud, Barbara Harsch, Florence Geoffre, Jean-Claude Louchet, Martial Maurette, Claire Voltz.

**Absents excusés :**

Angeline Van Neck

Après décompte des membres présents par Denis Lebioda, le quorum étant atteint, le Président a ouvert l'assemblée générale.

Les pouvoirs sont ensuite énumérés nominativement et décomptés.

Olivier Moreau s'est proposé pour être le secrétaire lors de l'Assemblée générale et de prendre des notes. Ce qui a été accepté et apprécié. Un grand merci.

En introduction, le Président a tout d'abord tenu à remercier Mme Béatrice Alosia, Conseillère Départementale, et Mme Marie-Anne Bourgeois, correspondante du Dauphiné Libéré pour leur présence. Un grand remerciement également à l'Association Planète Champsaur pour avoir mis sa salle de réunion à disposition pour les besoins de notre assemblée générale.

**1/ Rapport moral**

Le Président a lu et développé son rapport moral.

En substance, il a été rappelé que suite à la dernière Assemblée Générale, une nouvelle dynamique s'est faite jour lors de la réunion du conseil d'Administration du 3 décembre 2022 pour organiser l'Automne photographique 2023.

Toutefois, restait à organiser la gestion de l'association. Un consensus s'est dégagé autour d'un

fonctionnement collégial et une répartition des tâches et des fonctions :

- François Dessinges : Président
- Brigitte Lebioda : Vice-Présidente chargée du graphisme et des relations publiques,
- Denis Lebioda : Trésorier,
- Jacques Breteudeau : conseiller littéraire
- Gérald Lucas : relation presse
- Véronique et Yves Desbuquois, Florence Geoffre : commission logistique de l'Automne photographique.

Le président a expliqué les raisons qui l'ont conduit à se présenter. La poursuite de l'association n'est rendue possible que par la contribution de tout le conseil d'administration qui s'est réparti les tâches et les fonctions.

Une fois les tâches et les fonctions réparties après vote du conseil d'administration, le consensus sur le thème du prochain Automne photographique est intervenu rapidement : Les Fables de La Fontaine. Le prochain Automne Photographique a été programmé pour les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2023.

Le président a signalé que les premiers retours étaient positifs, et qu'il y avait déjà quelques personnes ayant manifesté leur intention de candidater.

## **2/ Rapport d'activité**

Le Président a lu et développé le rapport d'activité.

Il a été précisé qu'en 2022, l'Association comportait 44 adhérents comme en 2021.

Le Président a rappelé que l'année 2022 s'était articulée autour de deux événements :

- Le studio mobile à l'Ouort de Benevènt. Après une brève présentation de l'Association Ouort de Benevènt, le Président a souligné l'importance du studio mobile pour la solidarité intergénérationnelle.
- L'Automne photographique 2022 avec 18 candidatures retenues, dont 6 nouvelles participations.

Marcel Benabou, « Secrétaire Provisoirement définitif » de l'OULIPO et Marc Décimo, membre fondateur de l'OUPHOPO et tous deux professeurs d'université étaient présents et ont animé chacun une conférence.

Le public a marqué un vif intérêt pour cette édition.

L'Association Vivian Maier étaient également présente et a organisé un musée éphémère de la photographie argentique. Ce qui a permis au public de découvrir des appareils photos argentiques entièrement restaurés grâce à une dotation de la Fondation du Crédit Agricole. Manifestation très appréciée du public

Le Président a rappelé les prix remis aux termes de la délibération du jury présidé par Marcel Benabou.

Le Président a remercié la commune de Forest-Saint-Julien pour l'aide logistique et le prêt de la salle des fêtes, les entreprises SWISSLIFE, Biocoop La Juncha et le Cabinet TGA pour leur soutien financier ainsi qu'une série d'autres acteurs de la vallée et de Gap pour leur soutien.

Est également remerciée pour sa présence de la librairie gapençaise « Au coin des mots passants » avec un choix de livres autour de l'Oulipo et de ses écrivains, ainsi que la dotation en lots de la tombola.

Le Président a également remercié l'ensemble des bénévoles pour leur contribution sans lesquels l'Automne photographique ne pourrait pas avoir lieu.

L'Association a eu de bons retours du public et des photographes exposants. La fréquentation du public a été bonne.

Pour 2023, le Président a précisé les perspectives : le Studio mobile à l'Ouort de Benevènt le 10 mai 2023 à Bénévent, et le prochain Automne photographique en Champsaur.

Pour terminer son rapport, il a été souligné l'importance que d'autres adhérents intègrent le Conseil d'administration.

### **3/ Rapport financier**

Le Trésorier a lu et développé le rapport financier.

Le budget 2022 est à l'équilibre avec un excédent de 125€ (voir rapport financier). La charge financière la plus lourde s'est révélée être la location de la grande tente (environ 1700€). Compte tenu de la volonté d'organiser le prochain Automne Photographique uniquement à l'intérieur de la salle des fêtes de Manse, la location de la grande tente n'aura plus de raison d'être.

Véronique Desbuquois a encore battu son record avec la tombola, ce qui constitue un apport financier non négligeable à l'organisation de l'Automne photographique !

S'agissant du budget prévisionnel 2023 est prévue la reconduction du budget (moins la location de la tente).

Comme indiqué dans le rapport d'activité, l'association dispose d'une trésorerie de quelques 4000 euros accumulés lors des exercices précédents. En conséquence, nous n'avons pas jugé utile de solliciter pour cette année une subvention auprès du Département des Hautes-Alpes.

Quelques mécènes nouveaux sont pressentis et leur confirmation attendue.

Le trésorier a également souligné que quelques adhérents avaient fait des dons, outre le règlement de la cotisation. Un grand merci pour ce soutien.

### **4/ Débats de l'assemblée générale au sujet de l'organisation de l'Automne Photographique 2023 :**

Pour l'Automne 2023, les axes directeurs retenus sont :

- moins de photographes sélectionnés (15),
- même espace pour tout le monde (3 grilles de 120 cm + 2 retours de 60 cm, avec fond noir) par souci d'équité,
- sonorisations et écrans exclus.

L'idée est de retrouver une identité plus photographique.

Les 2 stands de livres (Librairie Au coin des mots passants et Automne photographique) seront réunis dans la même pièce.

Si l'Association trouve un mécène revendeur photo, il sera possible de lui proposer un espace de présentation de matériel photographique.

Les candidatures sont attendues pour le 30 juin 2023 au plus tard. Le comité de sélection se réunira alors pour choisir 15 candidats. Seront exclues les candidatures qui ne rentrent pas dans le thème.

À ce stade, aucune piste concrète pour les conférences, les recherches étant en cours. Mickaël Dian (festival de Chaillol) a contacté des musiciens qui auraient travaillé sur les fables. Il y réfléchit car il est intéressé par l'idée.

Il a été proposé que des temps soient prévus afin que les exposants puissent expliquer au public leurs processus créatifs, la manière dont ils abordent un thème pour ensuite faire des photographies et proposer des œuvres.

Il a également été précisé que L'Ouert de Benèvent travaillera également sur les Fables de La Fontaine et sera donc aussi susceptible de participer à l'Automne photographique.

Miène Mathon en lien avec le collège de Saint-Bonnet se propose de tenter de faire venir des jeunes à la manifestation. Si ces derniers manifestent le désir de participer, il faudra prévoir de quoi les exposer. Mais si l'Association peut déjà amener un jeune public, c'est bien, même à défaut de participation active.

Il est évoqué la présence de marionnettistes . Cependant, se pose à nouveau la question d'une éventuelle rémunération de prestations, alors que l'association n'a pas les moyens financiers de défrayer les photographes qui exposent.

À également était suggéré une lecture à voix haute des Fables de La Fontaine. Cette proposition a reçu un bon accueil, cela apporterait une valeur ajoutée considérable.

Il a également été proposé une intervention pour expliquer le contexte historique et politique entourant les Fables de La Fontaine afin de donner des clés de lecture et de compréhension. L'inconvénient serait de repartir ou de donner la priorité à l'aspect littéraire au détriment de la photographie. Pour d'autres membres, ce ne sera pas forcément le cas , si on focalise les côtés de l'exposition sur la question de l'image chez La Fontaine.

Pourquoi pas dès lors l'intervention de Bernard Nicolas, le dessinateur belge du Dauphiné Libéré, dont les dessins sont vraiment plein d'humour. Néanmoins une réflexion devra être engagée pour l'intégrer à l'Automne Photographique (par exemple en dessinant en direct à partir de contributions des exposants).

Ou bien prévoir un jeu ? Après discussion à éviter, le risque étant que les joueurs peuvent être plutôt obnubilés par le jeu au détriment de l'intérêt photographique de l'exposition.

Il nous faut aussi penser à mieux associer le public de l'exposition qui ne va pas forcément à la salle de conférence.

Faire en sorte que les exposants ne soient pas trop entreprenants avec le public, qui n'a pas nécessairement envie de « se faire forcer la main ». Mais mettre en exerce sur chaque espace d'exposition quelques clés en quelques lignes (ce qui est d'ailleurs dans le cahier des charges du dossier candidature).

Il a été également rappelé qu'il est impératif de louer une camionnette et d'avoir l'aide de bénévoles pour aller chercher au Centre de ressources à Veynes les grilles d'exposition, puis les installer et les ramener à Veynes après l'Automne Photographique : 4 personnes idéalement.

Il est également nécessaire d'estimer le métrage de tissu noir à commander en fonction de ce que l'Association a déjà.

Il a également été précisé que les flyers avaient été reçus trop tard (10 jours avant) en 2022. Ce serait plus efficace s'ils étaient disponibles plus tôt. Cela suppose d'avoir la liste des photographes sélectionnés, les titres des contributions, la liste des intervenants, et tous les mécènes avec leur logo au plus tard mi-juillet... sachant que tout s'arrête en France le 30 juin. Des efforts seront fait en ce sens afin de tenter d'y parvenir.

### **5/ Votes sur les rapports :**

Après discussion et débats, il a été procédé au vote de chacun des trois rapports : moral, d'activité et financier.

Aux termes des trois votations, les rapports ont été approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **6/ Renouvellement du CA :**

À titre liminaire, le Président, suite à l'intervention de Gérald Lucas, a rappelé que le but n'était pas nécessairement de prendre en charge quelque chose, mais aussi de pouvoir apporter des idées, avoir des personnes-relais, des personnes-ressources, amenant leurs relations.

Le Président a rappelé les personnes membres du Conseil d'Administration : Jacques Bretaudeau, Véronique Desbuquois, Yves Desbuquois, François Dessinges, Alain Galet, Florence Geoffre, Brigitte Lebioda, Denis Lebioda, Gérald Lucas, Manira Lucas, Miene Mathon.

Des adhérents qui s'étaient positionnés en 2022 sur des contributions possibles ont regretté de n'avoir pas eu de retour, ceci parce que l'avenir de l'association elle-même était en jeu lors du Conseil d'Administration de décembre 2022, et que l'objectif premier était de pérenniser l'Association. Il en est résulté une nouvelle organisation collégiale mais un peu plus compliquée à coordonner à 10 qu'à 2.

S'en est suivi un débat. Luce Van Torre et Luc Traisnel ont rappelé leur proposition d'aider ponctuellement l'association pour l'organisation du prochain Automne Photographique sans pour autant intégrer le Conseil d'Administration. Leur aide est bien entendu acceptée. Le Conseil d'administration se rapprochera d'eux le moment venu pour bénéficier de leur aide bienvenue

Ce débat a permis de déboucher sur un consensus autour de :

- la rediffusion de la liste des tâches à ce jour pour se repositionner,
- l'établissement d'une bourse de compétences-ressources potentielles ou d'une liste mail ad hoc de personnes ayant proposé leur contribution et aide, étant précisé que ces personnes n'ont pas vocation à prendre part au Conseil d'administration ou en être membres si elles ne le souhaitent pas.

Alain Galet a proposé de faire un clip pour les 10 ans de l'association. Il est nécessaire de lui envoyer des photos, Denis Lebioda étant en train de les regrouper. Alain Galet les sélectionnera et les assemblera.

Suite à ce débat, l'Assemblée générale a décidé par vote distinct, et pour chaque membre du Conseil d'administration, de les reconduire.

Les membres du conseil d'Administration demeurent donc :

Jacques Bretaudeau, Véronique Desbuquois, Yves Desbuquois, François Dessinges, Alain Galet, Florence Geoffre, Brigitte Lebioda, Denis Lebioda, Gérald Lucas, Manira Lucas, Miene Mathon.

Le Président, après avoir demandé si l'Assemblée générale souhaitait débattre d'autres sujets, a clos l'Assemblée générale, l'ordre du jour étant épuisé.

À Saint-Bonnet-en-Champsaur,  
Le 11 mars 2023  
François Dessinges, Président

**Annexes :**

- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Feuille d'émargement et pouvoirs